

## Le pouvoir du récit factuel

**Le projet (entreprise, organisation, événement, vie) qui saura se donner en récit littéraire trouvera ses publics enthousiastes.**

L'entreprise l'utilise à foison, se moquant de la bonne ou mauvaise littérature. Il est supporté par le langage articulé, oral ou écrit, par l'image fixe ou mobile, par le geste ou par un harmonieux mélange. Il est présent dans le mythe, la légende, la fable, le conte, la nouvelle, l'épopée, l'histoire, la tragédie, le drame, la comédie, le tableau peint, etc. Il est innombrable, le récit. Il est comme la vie<sup>1</sup>.

Le récit commence avec l'histoire même de l'humanité. L'Homme a de tous temps éprouvé le besoin de donner un sens à sa présence au monde, à son expérience du temps et de l'espace. Le récit est une réponse à son angoisse existentielle, née d'une double prise de conscience : la Vie infinie face à son 'moi' fini. « Le récit est un chemin volontaire, une marche vers les étoiles », comme dit le professeur Dumortier (Ulg)<sup>2</sup> ; l'illusion de l'infini par rapport à notre propre finitude.

### Deux types de récits

La narratologie fait la distinction fondamentale entre le **récit fictionnel**<sup>3</sup> et le **récit factuel**, appelés également les « récits de fiction » et les « récits de réalité », les « récits fictifs » et les « récits véridiques ». Des typologies ont été dressées pour chacune de ces catégories : par exemple, biographie ou récit historique du côté du « factuel » et roman ou parabole du côté du « fictionnel ». Une autre typologie fait la distinction entre le « non littéraire » et le « littéraire ». En bref, pour épargner la longue litanie des formes de récits et les débats d'écoles sur les termes, disons que le récit de projet, tel que nous l'entendons, appartient au **genre « littéraire » car nous parlons d'une œuvre à finalité esthétique**<sup>4</sup>.

Le récit factuel met en intrigue des faits ayant eu lieu, tandis que dans le récit fictionnel intègre -pour tout et pour partie- des faits imaginaires. La frontière entre les deux est cependant poreuse car il y a toujours quelqu'un qui opère un cadrage, un auteur qui décide de mettre en exergue tel être ou objet. Récit fictionnel ou récit factuel ont par la force de leur nature et indiscutablement en commun la mise en intrigue<sup>5</sup>. Le lecteur habitué à cheminer sur la ligne de crête entre les deux ne se pose d'ailleurs pas de questions existentielles. Il suffit de renvoyer à la perception le plus souvent erronée du regard du lecteur sur le regard du journaliste de tout quotidien ou magazine, fût-il respectable, pour s'en convaincre. Ainsi s'explique pourquoi les récalcitrants aux sciences de la communication ont vite fait de les rebaptiser « sciences de la manipulation ». Hormis s'il est question de 'récit mensonger' -un des cas d'espèce du récit factuel qui caractérise une intentionnelle discordance entre les faits ayant eu lieu et les faits racontés- le débat sur la manipulation est stérile et hors de notre propos. Le récit est et à toujours été, bien avant la formalisation de cette sciences humaines qui étudie les interrelations, un **art de l'intrigue**.

---

<sup>1</sup> « Introduction à l'analyse structurale des récits », Barthes R., dans Communications n)8,2966, rééd. Dans Coll. Poétique du récit, Paris, Le Seuil, 1977, p.7

<sup>2</sup> « Tout petit traité de narratologie buissonnière à l'usage des professeurs de français », Dumortier Jean-Louis (Université de Liège), Centre d'Etudes et de Documentation pour l'enseignement du Français, coll. Dyptique, éd. Presses Universitaires de Namur, 2005.

<sup>3</sup> Voir notre article sur « Le pouvoir du récit fictionnel de l'entreprise », Dominique Annet, 2006.

<sup>4</sup> Littéraire = « qui concerne la littérature ; qui relève de ses techniques et de ses qualités spécifiques » ; Littérature = « l'ensemble des œuvres (écrites ou orales) auxquelles on reconnaît une finalité esthétique » ; la littérature est aussi « l'activité, le métier de l'écrivain, de l'homme de lettres » (Larousse)

<sup>5</sup> « Mise en intrigue et narrativité » dans Douze leçons sur l'histoire, Ricoeur Paul, Le Seuil, 1996.

## **L'intrigue factuelle**

Si dans un récit fictionnel, il est évident qu'on ne puisse donner les qualificatifs de « vrais » ou « faux », mais bien de « vraisemblable » ou d' « invraisemblable », on peut attribuer les qualificatifs « vrais » ou « faux » à un récit factuel, puisque par nature le factuel a un rapport effectif avec ce qui est ou a été. Mais il faut admettre la limite de la comparaison car il y a toujours deux discours, même dans le récit factuel : d'une part les faits bruts, d'autre part le discours sur les faits. De même, il faut avoir en tête que, dans un récit quel qu'il soit, une personne devient un « personnage », avec toute la distance au « réel » que cela implique.

Si le premier type de récit utilise des techniques romanesques, faisant directement appel à la puissance d'émotions, le second utilise des techniques d'écriture journalistiques, dites aussi « communicationnelles », faisant indirectement appel au jeu émotionnel. L'interface est obligatoire de même que intrigue. Les faits sont immanquablement perçus par une intelligence humaine qui ordonne le chaos de ce qui « a (eu) lieu ». Le point de départ d'un récit factuel est donc une perception. Sa compréhension de l'évènement, c'est l'intrigue qu'il constitue, l'histoire qu'il forme, le récit qu'il fait et par rapport auquel le lecteur jugera éventuellement vrai ou faux par rapport à un autre récit sur le même évènement. Mais le lecteur sera surtout pris entre deux forces de pouvoir.

## **Deux forces de pouvoir**

Le **pouvoir du récit factuel dépend de l'auteur**, de manière encore plus exclusive que dans le récit de fiction (qui possède déjà intrinsèquement une bonne part de pouvoir). Sa perception et la perception qu'il voudra donner d'un fait, d'un évènement, d'une entreprise à un lecteur, induira un (ou des) chemin(s) de lecture d'une certaine réalité. L'auteur d'un récit factuel aura donc en sus de ses compétences d'écriture dans ce champs particulier, une connaissance du mécanisme de coopération du lecteur pour le récit fictionnel afin de l'exploiter au mieux. Si dans le récit fictionnel, le lecteur suspend volontairement l'incrédulité, ce moins le cas dans le récit factuel. S'il distingue et même accepte la différence entre le monde fictionnel et le monde d'expérience réelle, si pour des raisons historiques, il est habitué à cheminer sur la crête des deux types de récits, il cautionnera plus probablement un récit factuel par les qualificatifs de « vrai » et « faux ». Si le lecteur comble les lacunes d'un texte fictionnel, il attend par contre bien plus de données de la part d'un auteur de récit factuel. Le lecteur se questionnera aussi sur son rapport avec cette histoire-là.

Nous avons la conviction que si le récit factuel se situe dans le genre « littéraire » tel que définit comme « une œuvre à visée esthétique », son pouvoir sur le lecteur est considérable. Il est naturellement plus fort que tout récit d'un genre non littéraire parce qu'il intègre l'esthétique, des techniques et qualités spécifiques, qui appelle, de même que dans le récit fictionnel, le siège de nos émotions : le cerveau droit tout autant que le cerveau gauche. Jeu subtil de l'auteur.

Nous ne parlons donc plus de rapports de réunion ou de plaquettes d'entreprise, nous parlons d'une **œuvre littéraire** construite à partir du projet d'une organisation, d'une entreprise, d'un évènement, d'une vie, etc. Le pouvoir d'une œuvre esthétique factuelle, les pouvoirs devraient-on dire, sont donc à la mesure d'un récit fictionnel : pouvoir de conviction, pouvoir de suggestion, pouvoir de séduction, pouvoir de participation et pouvoir de valorisation.

Tout l'art, puisque nous parlons d'œuvre ici, réside dans l'attitude de l'auteur ; la puissance du récit dépendra donc de la liberté lui laissée par le commanditaire.

« Lire », c'est selon l'étymologie, d'abord « élire », « choisir ». « Ecrire » est aussi un choix, l'élection d'une route, la construction (consciente ou non) d'une intrigue.